



SECTEUR
CHEMINOTS
NORD-PAS-DE-CALAIS

CTS EXPLOITATION

Lille le 16/05/2025



SPÉCIAL RCAD

CHEMINOTS RCAD FACE A UNE DIRECTION MUETTE !

Malgré la mobilisation des cheminots des RCAD de Douai et Arras des 24 avril, 5 et 12 mai, la direction au CSE est resté campée sur ses mauvaises ambitions pour l'avenir des RCAD.

CSE du 12 mai 2025 :

Tout d'abord, la CGT a interpellé la direction sur son mutisme et son mépris envers la forte mobilisation des cheminots des RCAD de Douai et Arras.

Ensuite, la CGT par l'intermédiaire de ses élus, a alerté la direction, sur l'avenir des RCAD. En effet, grâce à l'expertise, mais surtout aux retours que nous ont fait nos collègues des RCAD de Douai et Arras, il est apparu que plusieurs sujets méritaient un éclaircissement de la direction.

- **Parcours professionnel** => La direction va réfléchir aux parcours professionnels des cheminots des RCAD. **Rien** sur l'accès à la classe 4, **Rien** sur la reclassification des agents classe 2 vers classe 3. **Seule annonce du président de CSE, la reclassification à la classe 2, des deux agents classe 1.**
- **Emploi** => Pour la direction, pas de sujet emploi: tous les agents sont repris dans la nouvelle structure. Pourtant, elle confirme de la suppression de 8 lignes de roulements à Arras et Douai.
- **L'avenir des métiers par rapport à l'automatisation, le débord, la polyvalence.** => La direction indique qu'il y aura une ré-internalisation et moins de débord pour la charge de travail. Elle affirme que l'automatisation ne remplacera pas les agents contrairement aux conclusions de l'expertise qui met en lumière des possibles suppression de postes.
- **Sur les conditions de travail et de commande** => Rien de la part de la direction.
- **Risques psychosociaux** => La direction ne reconnaît pas la charge mentale lié à la mauvaise organisation du travail et aux logiciels parfois défectueux.

La direction montre le peu d'intérêt qu'elle a des métiers du RCAD, de leur parcours professionnel et de leurs conditions de travail.

La CGT, force de proposition et porteuse des voix des agents, a rappelé les revendications légitimes pour améliorer l'avenir des cheminots de Douai et Arras.

Interpellation agents et syndicat CGT du 14/05 :

Le mercredi 14 mai, les cheminots des RCAD, au travers d'un courrier et avec l'appui de la CGT, ont demandé des comptes au directeur des RCAD de la direction nationale TGV-IC.

Grâce à la mobilisation des agents et à leur implication, quelques avancées ont été annoncées verbalement par le directeur des RCAD, sur les parcours professionnels, l'accès à la classe 4, les conditions de travail, l'organisation du travail, la poly-compétence, ...

C'est une première étape ! La CGT via une demande de concertation immédiate va chercher la concrétisation de ces annonces et en obtenir d'autres grâce au rapport de force mis en place les 24 avril, 5 et 12 mai.

Ensemble, cheminots des RCAD d'Arras et Douai et la CGT cheminots pour un meilleur avenir des RCAD.

Emploi & Métiers La CGT revendique :

- ◆ Une organisation du travail adaptée et qui ne dégrade pas la santé mentale des agents, avec un nombre d'emploi suffisant et de haut niveau pour le service de relation auprès des usagers et une charge de travail répartie équitablement.
- ◆ La couverture des 8 lignes de roulements non couverts à ce jour et non leur suppression et donc le recrutement de 8 agents.
- ◆ L'IA ou l'automatisation des tâches simples doivent servir pour améliorer le service rendu aux usagers et non à terme supprimer de l'emploi
- ◆ La ré-internalisation de toutes les activités liées aux RCAD dans les RCAD et la fin des débords

Conditions de travail et de commande des agents, la CGT revendique :

- ◆ Des commandes respectant la réglementation et l'équilibre vie privée/vie professionnelle des agents.
- ◆ Une charge de travail répartie équitablement dans la journée, sans que l'organisation du travail impacte la santé mentale des agents.

Parcours professionnel, la CGT revendique :

- ◆ La reclassification des deux agents classe 1 à la classe 2 avec une revalorisation salariale rattrapant le litige salariale qu'ont connu ces agents, avec un effet rétroactif de 7 ans (Calcul 12 ans maximum par niveau pour les statutaires).
- ◆ La classe 3 à tous les agents classe 2 faisant les mêmes missions que les classes 3.
- ◆ L'accès à la classe 4, avec la création d'un poste référent téléconseiller avec des missions de formation et d'expertise métier. Mais aussi, le passage à la classe 5 de l'adjoint Dpx avec un rôle de hiérarchique en soutien au Dpx à la classe 6.

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLES
CHEMINOTS RCAD
POUR L'AMBITION
D'UN MEILLEUR AVENIR POUR
LES RCAD DE DOUAI & D'ARRAS**

**LA CGT
SA FORCE C'EST**

VOUS